

**Procès-Verbal du Comité Syndical du Syndicat
Intercommunal de la Région d'Arleux
du 29 avril 2026**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes, suite à la convocation du vingt-quatre avril, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc RENARD, le Comité Syndical s'est réuni à la salle de la Durandal de LÉCLUSE.

ETAIENT PRÉSENTS :

AUBIGNY	Marie-Pierre. BATAILLE	Stéphanie ROBERT
BRUNÉMONT	Clément LOCQUET	Sacha SIEJEK
BUGNICOURT	Magalie PHILIPPE	Sébastien DELART
CANTIN	Laurent DERENSY	Clara VERITE BIGOT
ERCHIN	/	/
ESTREES	Isabelle TRIQUET	/
FÉCHAIN	Mariannick JASPART	/
FÉRIN	Rémi BOLDO	Bénédicte FURNE-SOTY
FRESSAIN	Delphine BIGET	Sylvie LASNE
GOEULZIN	Xavier POUILLE	/
HAMEL	Xavier HALLÉ	/
LÉCLUSE	Rudy DILLIES	Nicolas STIEVET
MARCQ-en-OSTREVENT	Jean-Marc RENARD	Frédéric ROTOLO
ROUCOURT	Maxime LENFANT	Marie-Paule JONVAL
VILLERS-au-TERTRE	Caroline PLATEL	Pascale GELEZ

ABSENTS EXCUSÉS : Johann BLONDEAU (procuration à Rudy DILLIES), Isabelle VAILLANT (procuration à Delphine BIGET) Marion CAILLEUX (procuration à Xavier POUILLE).

Techniciens SIRA : Christelle BOULET, Valérie MONSERGENT

Nombre de Membres

En exercice : 30

Quorum : 16

Présents : 24

Pouvoirs : 3

N° 2026-03 : Centre socioculturel intercommunal - Approbation des Procès-verbaux des 22 décembre 2025 et 20 avril 2026

Le Président rappelle que les procès-verbaux des comités du 22 décembre 2025 et du 20 avril 2026 ont été transmis avec les dossiers de préparation du comité de ce jour, dématérialisés le 24 avril, à l'ensemble des conseillers et , aucune question n'ayant été transmise ou posée, il propose d'approuver les procès-verbaux des séances du 22 décembre 2025 et 20 avril 2026.

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, **le Comité Syndical à l'unanimité de ses membres** :

- **APPROUVE** les procès-verbaux du Comité Syndical du 22 décembre 2025 et du 20 avril 2026.

N° 2026-04 : Centre socioculturel intercommunal - Commission finances du 22 avril 2026

Monsieur RENARD Jean-Marc, Président, Monsieur DILLIES Rudy, 1^{er} Vice-Président, Madame BIGET Delphine, 2^{ème} Vice-Présidente, Monsieur LENFANT Maxime, 3^{ème} Vice-Président, Madame VERITE-BIGOT Clara (Secrétaire du bureau), les maires de Cantin (Mme VAILLANT Lucie), Férin (M. PEDERENCINO Michel), et les délégués titulaires et/ou suppléants d'Aubigny-au-bac (Mme BATAILLE Marie-Paule), Brunémont (Monsieur LOCQUET Clément et Monsieur SIEJEK Sacha), Bugnicourt (Monsieur DUFOUR Philippe) Estrées (M. MARCQ Frédéric), Férin (Monsieur BOLDI Rémi), Gœulzin (Monsieur POUILLE Xavier), Hamel (Madame FORMENTEL Marie), étaient présents et ont pu débattre des orientations budgétaires de 2026, au vu des présentations du CFU 2025 et des projets budgétaires 2026.

- **CFU 2025** : le budget prévisionnel a été respecté avec 80% des dépenses de fonctionnement consommées, soit 805 956, 27€ sur 1 005 075.76€. Les recettes de fonctionnement correspondent à 78% du budget prévisionnel. (cf CFU 2025 -vue d'ensemble – page 6 en pj)

Cette année a encore été marquée par de nombreux changements au sein de la structure : mouvements de personnel sur les différents pôles, restructuration de l'organigramme avec suppressions de postes et réorganisation des pôles.

Le Centre socioculturel l'Ostrevent & la Sensée est perpétuellement en recherche de stabilité et de pérennisation de ses postes, tout en étant tributaire d'attentes spécifiques et très fléchées de la part des différents financeurs.

Comme en 2024, les dépenses ont été réduites au maximum afin de préserver une trésorerie suffisante sans avoir à faire appel à une ligne de trésorerie et de pouvoir aborder le 1^{er} trimestre avec sérénité.

En matière d'investissements, de grands projets ont néanmoins été réalisés, puisque la cuisine a été totalement rénovée et équipée et que la chaudière a enfin été remplacée.

Budget Prévisionnel 2026 :

Monsieur RENARD, Président, a présenté l'ébauche du budget prévisionnel 2026 et a insisté sur la nécessité de maintenir la vigilance quant aux dépenses liées à certains pôles (le pôle jeunesse, le pôle adultes, familles seniors, pour la partie seniors) qui génèrent un reste à charge très, voire trop important pour la structure : de nombreuses actions ayant perdues les subventions qui finançaient les postes nécessaires à la réalisation même de ces actions. Il faudra donc continuer de réduire au maximum ces dépenses et à optimiser les recettes liées à chaque action tout en essayant toujours de trouver d'autres sources de financements.

Monsieur RENARD rappelle que le passage à 12€ par habitant des frais de fonctionnement des communes en 2024 et les efforts fournis par l'équipe du Centre socioculturel de l'Ostrevent et de la sensée ont permis de stabiliser notre situation financière.

Le document de synthèse reprenant les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement 2026 a été présenté.

Le Président propose à l'assemblée,

de prendre acte de la tenue de la commission finances en date du 22 avril 2026.

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **PREND ACTE** : de la commission finances en date du 22 avril 2026 et de la note de synthèse préalablement présentée.

N° 2026-05 : Centre socioculturel intercommunal – Approbation du CFU et affectation du résultat

L'exécution du budget 2025 (y compris les mouvements d'ordre et mouvements comptables) se traduit par :

- **En section de fonctionnement :**
 - Un montant de dépenses de : 805 956.27 € en fonctionnement
 - Un montant de recettes de : 784 703.87 €
 - Un résultat de fonctionnement de : -21 252.40 €
 - Pour l'exercice antérieur (2024) : + 181 519.61 €
 - Résultat cumulé au 31/12/25 : + 160 267.21€
- **En section d'investissement :**
 - Un montant de dépenses de : 51 487.91 €
 - Un montant de recettes de : 23 017.14 €
 - Un résultat d'investissement de : - 28 470.77 €
 - Pour l'exercice antérieur (2024) : + 46537.66€
 - Résultat cumulé au 31/12/25 : + 18 066.89 €

Le Compte Financier Unique 2025 est présenté au Comité Syndical, qui,
Considérant que Monsieur RENARD Jean-Marc, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Rudy DILLIES pour le vote du compte financier unique,

Le Comité Syndical, après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le CFU 2025
- AFFECTE à l'exercice 2026 :
 - o 18 066.89 € (résultat d'investissement cumulé) au compte 001 et
 - o 160 267.21 € (résultat de fonctionnement cumulé) au compte 002

N° 2026-06 : Centre socioculturel intercommunal – Adoption du Budget Primitif 2026

Monsieur Rudy DILLIES, Vice-Président aux finances, présente le budget 2026 du Sira :

Fonctionnement

Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
011	270 783 €	002	160 267.21 €
012	565 180 €	013	6 000 €
042	19 649.95 €	042	1 618.43 €
65	33 265 €	70	30 612 €
67	10 936 €	74	757 872 €
68	60 663.69 €	75	4 108 €
Total	960 477.64 €	Total	960 477.64 €

Investissement

Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
040	1 618.43 €	001	18 066.89 €
21	54 687.48 €	040	19 649.95 €
		10	1 171.60 €
		13	17 417.47 €
Total	56 305.91 €	Total	56 305.91 €

Où cet exposé,

Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- ADOPTE le Budget Primitif 2026.
- RENOUVELLE, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'autorisation au Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
 - Fonctionnement : 7.5%
 - Investissement : 7.5 %

N° 2026-07 : Centre socioculturel intercommunal – Frais de fonctionnement des communes

Le Président rappelle la règle appliquée chaque année pour le calcul des frais de fonctionnement, à savoir 12€ par habitant.

Un tableau récapitulant les frais relatifs à chaque commune a été envoyé avec les éléments du comité de ce jour.

Le Comité Syndical à l'unanimité,

- APPROUVE la proposition du Président
- AUTORISE le Président à solliciter auprès des communes, selon les modalités habituelles (paiement au semestre avec un 1^{er} versement à l'issue du vote du budget et un 2nd versement courant septembre), les contributions à hauteur de 12€ par habitant au titre de l'année 2026
- PRECISE que les crédits correspondants ont été prévus au Budget 2026

N° 2026-08 : Centre socioculturel intercommunal – Subvention Episol59, épicerie solidaire

L'épicerie sociale EPISOL59 basée à Guesnain apporte une réponse aux habitants du Douaisis en situation de précarité alimentaire en proposant des produits alimentaires et autres à moindre coût et différents ateliers d'accompagnement à la consommation.

Le centre socioculturel est partenaire de l'association en offrant le surplus de production légumière de l'action Jardin Bien être qui se déroule principalement sur la commune de Féchain.

Comme chaque année, et au vu de notre partenariat, l'association sollicite une aide financière du syndicat à hauteur de 500€ pour l'année 2026, correspondant au financement de 25 habitants des 15 communes du Sira, à raison de 20€ par habitants en moyenne. Cette action a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants les plus éloignés de l'emploi, et en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion. Aussi, permettre l'accès à une alimentation digne et à moindre coût.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la subvention de 500€ à Episol59
- **AUTORISE** le Président à procéder au versement de cette subvention
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

N° 2026-09 : Centre socioculturel intercommunal – Subvention au projet participatif des jeunes Teen Sensée

Le Président expose la nécessité de reverser à Teen Sensée la somme de 100€ qu'ils avaient avancé dans le cadre d'un projet participatif auquel le Centre Socioculturel leur avait demandé de participer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la subvention de 100 € à Teen Sensée
- **AUTORISE** le Président à procéder au versement de cette subvention
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Clôture de la séance : 20h.

CALENDRIER DES BUREAUX ET COMITÉS SYNDICAUX

DATES	REUNIONS	HEURE	LIEU
MERCREDI 3 juin 2026	BUREAU SYNDICAL	18H30	S.I.R.A.
MERCREDI 17 juin 2026	COMITE SYNDICAL	18H30	à FÉCHAIN (salle Cavro)
MERCREDI 16 septembre 2026	BUREAU SYNDICAL	18H30	S.I.R.A.
MERCREDI 30 septembre 2026	COMITE SYNDICAL	18H30	à FRESSAIN
MERCREDI 18 novembre 2026	BUREAU SYNDICAL	18H30	S.I.R.A.
MERCREDI 2 décembre 2026	COMITE SYNDICAL	18H30	à ROUCOURT